

Règlement du Trophée Seniors et du Classic Mid Amateur

Golf d'Augerville

1^{er} et 2 septembre 2018

GOLF DU CHATEAU D'AUGERVILLE

Place du Chateau

45330 Augerville la rivière

Tel : 02.38.32.12.07 – Mail : golf@chateau-augerville.com



Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions de ce règlement prévalent sur celles des règlements généraux.

Conditions de Participation

Les joueurs doivent répondre à l'ensemble des critères suivants :

- ✓ Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.
- ✓ Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve et être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grand Prix / Trophée Seniors antérieurs pour l'inscription au Trophée Seniors.
- ✓ Avoir 30 ans ou plus la veille de l'épreuve - être à jour de ses droits d'engagement à tous les Classics Mid-Amateurs antérieurs.
- ✓ Remplir tous les critères sportifs d'inscription.
- ✓ Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- ✓ Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Champ des joueurs :

Le nombre total des engagés sera limité à 120 joueurs pour le Trophée Seniors et le Classic Mid Amateurs répartis suivant les catégories :

- Trophée Séniors : 60 dont 15 dames
- Classic Mid Amateurs : 60 dont 15 dames

Cependant, pour chaque épreuve, le nombre de participant au Trophée Seniors et au Classic Mid-Amateurs pourra varier suivant le nombre de compétiteurs inscrits dans chaque catégorie.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Trophée Seniors : Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le

nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent. Il faut toutefois réserver 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors. Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

Limite d'index inférieurs à : Hommes : 18,5 Dames : 21,5

Classic Mid Amateurs : Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

Un nombre de Wild Cards pourra être attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue du Centre et le Club en fonction des demandes reçues à la Ligue du centre.

Les listes des joueurs seront publiées à la Ligue et sur notre site internet asgolf-augerville.fr au plus tard le 21 Août 2018.

Forme de Jeu :

36 trous Stroke Play (18 trous par jour)

SERIES : série unique Messieurs et série unique Dames pour chaque épreuve.

MARQUES :

- *Trophée Seniors* : Dames : repères rouges Messieurs : repères jaunes
- *Classic Mid Amateurs* : Dames : repères bleues Messieurs : repères blancs

CLASSEMENTS : Bruts dans chaque série.

Rappel :

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries par exemple), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Les départs du 1^{er} tour se feront dans l'ordre croissant des index. Les départs du 2^{ème} tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Départage : Play-off pour la 1^{ère} place sur le trou n°18.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte, puis sur les 9, 6, 3 et dernier trou...

Engagements :

Les engagements devront parvenir par écrit au Golf d'Augerville **avant le 15 Aout 2018** accompagnés des droits d'inscription chèque à l'ordre du Golf d'Augerville : Adulte : 80 et membre Augerville et membres AS : 40. Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du règlement. Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

La journée d'entraînement sera le vendredi 31 Aout 2018, sur réservation auprès du secrétariat.

Comité de l'Epreuve :

Jean-Jacques PAYS (représentant de la Ligue), Nicolas GORODICHE (OEC), LECONARDEL Jérôme (Golf).

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de tours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.